

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 10 septembre 2010, à 20 h, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et mesdames les conseillères Marie-Paul Bourassa et Louise Newbury formant quorum sous la présidence de monsieur, Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session

L'ouverture de la session est faite à 20 h par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h. Tous les membres sont présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

10.09.10.01 **Monsieur Charles Méthé propose** l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants : point 16.1 Ramonage des cheminées, 16.2 Vente de l'École Fraser.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 13 août 2010

10.09.10.02 **Madame Louise Newbury propose** l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 13 août 2010.

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

Une offre de compensation a été faite aux Chapiteaux Germain Dumont pour annuler l'achat du chapiteau en raison de notre insatisfaction relativement à la qualité du chapiteau.

Une copie du Règlement numéro 133.2 relatif aux colporteurs, aux vendeurs itinérants et à d'autres activités de commerce a été acheminée aux locateurs de bicyclettes en les informant de l'entrée en vigueur du règlement et de la nécessité de demander un permis pour la prochaine année.

La résolution de renonciation de la Municipalité de devenir propriétaire des quais a été acheminée au Ministère des Pêches et Océans, au Ministère des Transports du Québec et à la Société des Traversiers du Québec.

Les ouvertures du poste d'employé de voirie et de préposé à l'entretien des bâtiments municipaux ont été publiées sur le site internet de la Municipalité, affichées dans les billetteries, envoyées par courriel aux citoyens et remises dans les boîtes aux lettres et publiées sur le site web de Info-Dimanche. Elles seront publiées dans la prochaine édition d'Info-Dimanche et mises sur le site d'Emploi-Québec.

La demande au CLSC Rivières et Marées pour l'octroi de nouveaux équipements pour le dispensaire a été envoyé au directeur général du CLSC avec copie conforme à l'Agence des services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

Cinq panneaux d'affichage indiquant l'interdiction de faire des feux ont été installés. Un message en ce sens a été déposé dans les boîtes aux lettres, envoyé par courriel et affiché dans les billetteries.

Les propriétaires qui ont fait des demandes de permis ont été informés de la décision du conseil à leur endroit.

6. Rapport du Maire

Une rencontre a eu lieu avec monsieur Gaétan Belzile afin de pouvoir conserver un lien d'emploi avec la municipalité ce qui permettrait à la municipalité de faire appel à ses services pour certains travaux sur les bâtiments particulièrement et pour lui présenter un projet pilote de travaux de voirie avec des chevaux, Ce type de projet spécial pourrait recevoir des subventions selon monsieur le député Jean D'Amour. Le projet a besoin d'être plus élaboré afin d'avoir des données chiffrées.

Dans le cadre de la coordination des suites à l'assemblée du 16 juillet sur le transport à marée basse, monsieur Delage a communiqué avec tous les intervenants pour vérifier leur position respective. Aucun ne veut prendre le dossier. La STQ sera intéressée s'il y a une solution maritime, particulièrement l'aéroglesseur. La STQ est en attente des résultats du projet à Saint-Augustin, sur la Côte nord. Il en coûterait environ 500 000 \$ pour l'établissement d'un aéroglesseur à l'île. L'Agence de la santé et des services sociaux considère que nous avons un bon système en offre de service. Il pourrait y avoir une amélioration en télésanté. Elle ne contribuerait pas au système de transport ou très peu. Si elle est forcée à contribuer elle prendrait l'argent dans l'offre de service actuel. La Commission scolaire a un budget précis pour le transport scolaire du domicile à l'école mais pas de paiement pour le mode de transport. Il y a place à de la souplesse en ce qui concerne les absences scolaires. Il y a eu une rencontre avec Claude Daoust, le président du Comité de santé. Il devrait y avoir une invitation à aller rencontrer le comité.

7. Période de questions

Six personnes sont présentes. Les sujets traités ont été le transport à marée basse et le projet de travail avec chevaux.

Monsieur Gérald Dionne dépose au conseil une synthèse du rapport de l'assemblée du 16 juillet.

8. Vœux de condoléances à l'occasion du décès de Monsieur Claude Béchar

10.09.10.03 **Monsieur Charles Méthé propose** que le Conseil offre ses plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Claude Béchar, député de Kamouraska et Ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, et au Gouvernement du Québec pour la perte d'une personne fortement appréciée.

Adoptée à l'unanimité

9. Affaires en cours

9.1 Politique familiale

9.1.1 Présentation du bilan du Camp de jour

Au nom du comité organisateur du camp de jour, madame Lyne Boyer dépose au conseil et présente un rapport qui fait le bilan de l'activité. L'organisation du camp a été l'œuvre d'un comité de parents et de partenaires bénévoles, supporté par la corporation de la culture et des loisirs de l'Île Verte. Le camp s'est déroulé du lundi au jeudi en matinée du 5 juillet au 11 août. Au total 18 enfants ont bénéficiés du camp de jour, dont 10 sont les enfants ou petits enfants de propriétaires à l'île.

10.09.10.04 **Monsieur Charles Méthé propose** une motion de félicitation au comité d'organisation du camp de jour.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Panneaux de signalisation enfouissement de fils électriques

9.2.1 Achat de panneaux de signalisation auprès de SignoTech

Considérant qu'une recherche de prix a été faite auprès de quatre entreprises ;
Considérant que la soumission de Signo Tech est la plus basse ;

10.09.10.05 **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité adopte la soumission faite par Signo Tech pour la confection de 30 panneaux d'information (Danger fils enfouis) de format 5 po x 14 po au coût de 10,95 plus taxes, pour un montant total de 370,80 \$.

Adoptée à l'unanimité

9.2.2 Achat de poteaux auprès de Soudure Charles Édouard Gagnon

Considérant la recherche de prix pour des poteaux pour des panneaux de signalisation auprès de deux fournisseurs ;

10.09.10.06 **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité achète auprès de Soudure Charles Édouard Gagnon 30 poteaux de fer au prix de 5,54 l'unité pour un montant total de 187,59 \$ avec les taxes.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Plan d'immobilisations 2010-2013

9.3.1 Projet bibliothèque

Afin de faire une nouvelle évaluation des travaux et des coûts pour le projet de la bibliothèque (salle communautaire) dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ), madame Louise Newbury rencontrera l'architecte et l'ingénieur en structure.

10. Affaires nouvelles

10.1 Protection de la forêt privée: Consentement à la désignation de l'inspecteur en bâtiment de la municipalité comme adjoint au fonctionnaire responsable de l'application du règlement numéro 167-09.

10.09.10.07 **ATTENDU** que la MRC de Rivière-du-Loup a adopté, le 20 mai 2010, le règlement numéro 167-09 relatif à la forêt privée;

ATTENDU que la MRC a désigné, par la résolution numéro 2010-218-C, sous réserve du consentement des municipalités locales, les inspecteurs en bâtiments de chaque municipalité comme adjoints au fonctionnaire responsable de l'application du règlement numéro 167-09, monsieur Giguère.

ATTENDU qu'à ce titre, ces adjoints seront responsables d'informer les citoyens de leur territoire des normes applicables, de recevoir les plaintes des citoyens, de valider le sérieux de ces plaintes et de vérifier si les demandes de certificats sont complètes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par **Monsieur Charles Méthé**
et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs consente à la désignation, par le conseil de la MRC, de l'inspecteur en bâtiments de la municipalité comme adjoint au fonctionnaire responsable de l'application du règlement numéro 167-09 relatif à la protection de la forêt privée.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Appui à la candidature de Madame Anaïs Giroux-Bertrand pour l'obtention d'une bourse du Fonds Jean-Marc Gendron

Considérant l'implication et les efforts soutenus de Madame Anaïs Giroux-Bertrand pour la mise sur pied et l'organisation du premier camp de jour pour enfants à l'Île Verte ;

10.09.10.08 **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité appuie la candidature de Madame Anaïs Giroux-Bertrand pour l'obtention d'une bourse auprès du Fonds Jean-Marc Gendron.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Demande de la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour un don de terre pour niveler une partie du cimetière

Considérant la demande faite par la Fabrique pour obtenir de la terre pour niveler une nouvelle partie du cimetière ;

Considérant qu'il est de la responsabilité de voir à l'entretien régulier du cimetière ;

10.09.10.09 **Madame Louise Newbury propose** que le conseil permette à la Fabrique d'utiliser la terre située à l'est du garage qui lui est nécessaire pour niveler la nouvelle partie du cimetière.

Adoptée à l'unanimité

10.4 Mandat au procureur de la Municipalité pour signifier une amende pour une infraction au règlement de zonage

Le sujet est reporté à une prochaine session. Des photos du bâtiment seront envoyées aux membres du conseil.

11. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

11.1. Demande de permis de Madame Lucille Vien pour l'agrandissement du bâtiment principal, 1801, chemin de l'Île

10. 09.10.10 Considérant la demande de permis déposée par Madame Lucille Vien pour permettre un agrandissement de 14 pi par 17 pi. du bâtiment principal, situé au 1801, chemin de l'Île ;

Considérant la recommandation positive du CCU ;

Madame Louise Newbury propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Madame Lucille Vien pour permettre un agrandissement de 14 pi par 17 pi. du bâtiment principal, situé au 1801, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et des installations septiques et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

11.2. Demande de permis de Monsieur Pierre Fraser et Madame Louise Newbury pour l'agrandissement du bâtiment principal, 5404, chemin de l'Île

Madame Louise Newbury se retire de la discussion.

10. 09.13.11 Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Pierre Fraser et Madame Louise Newbury pour permettre un agrandissement de 18 pi par 20 pi. du bâtiment principal au 5404, chemin de l'Île ;

Considérant la recommandation positive du CCU ;

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil accepte la demande de permis déposées par Monsieur Pierre Fraser et Madame Louise Newbury pour permettre un agrandissement de 18 pi par 20 pi. du bâtiment principal au 5404, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

11.3. Demande de permis de Monsieur Bruno Vincent pour la construction d'un bâtiment secondaire, 8302, chemin de l'Île

10.09.10.12

Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Bruno Vincent pour a construction d'un bâtiment secondaire de 16 pi par 32 pi. au 8302, chemin de l'Île ;

Considérant la recommandation positive du CCU ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Bruno Vincent pour a construction d'un bâtiment secondaire de 16 pi par 32 pi. au 8302, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

12. Rapport des comités (représentants municipaux)

12.1. Circuit touristique – Louise Newbury

La saison s'est terminée en fin de semaine dernière. Madame Hélène Malenfant a agi comme guide à l'École Michaud après le départ des étudiants. Le bilan est à venir.

12.2. Corporation de développement et de gestion touristique - Charles Méthé

La tenue de kiosques d'information est prévue le jeudi 16 septembre au Centre d'achat à Rimouski et le vendredi 17 septembre au Centre d'achat de Rivière-du-Loup.

12.3. Société Inter-Rives – Gilbert Delage

Pas de rapport.

12.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Les travaux de rénovation débutent bientôt.

12.5. Culture et loisirs / Bibliothèque – Marie-Paul Bourassa

Une rencontre aura lieu avec madame Lyne Boyer pour faire le bilan des «Mardis de la culture».

Pour la Fête d'automne, le comité est en attente d'une réponse de la Société Inter-Rives pour la tenue de l'activité dans la grange (Belle-Verte). Si l'activité se tient, il y aura un volet reconnaissance des bénévoles par la municipalité.

12.6. Affaires familiales et des aînés - Marie-Paul Bourassa

Point traité précédemment.

12.7 Comité des quais – Gilbert Delage, Francis Michaud

Des contacts ont été repris avec Pêches et Océans et le Ministère des Transports du Québec concernant l'acquisition des quais.

13. Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport au conseil

10.09.10.13

Considérant la préoccupation municipale de prévention des incendies ;
Considérant l'exigence de l'entreprise de ramonage pour un revenu minimal pour venir à l'Île ;

Considérant que la contribution de la municipalité serait d'au plus 350 \$;

Monsieur Gilbert Delage propose que la Municipalité finance le manque à payer, si nécessaire, pour que le ramonage des cheminées des personnes qui désirent le faire et apporte une aide complète, selon certains critères, aux personnes qui ne font pas faire le ramonage de leur cheminée par faute de moyens financiers si elles le désirent.

Adoptée sur division

14. Trésorerie

14.1 Adoption des dépenses du mois

10.09.10.14 **Monsieur Gilbert Delage propose** l'adoption des dépenses du mois qui sont en annexe au montant de 13 364,54 \$

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

14.2 Dépôt du rapport trimestriel

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose le rapport trimestriel et les prévisions de revenu d'ici la fin de l'année. Il est estimé un surplus de 5 836 \$ à la fin de l'exercice.

15. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

16. Affaires diverses

16.1 Ramonage des cheminées

Le point a été discuté précédemment.

16.2 Vente de l'École Fraser

Il faut rappeler à l'agent immobilier que dans les conditions à la vente il ne faut pas oublier de mettre le respect de l'architecture extérieur du bâtiment.

17. Levée de l'assemblée

10.09.10.15 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 22 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général

Je, Gilbert Delage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.